BOUMERDÈS

Qui prendra en charge les blessés de la wilaya ?

Les mésaventures vécues par Rachedi Farid, 59 ans, gravement blessé au bras, sont un sujet d'inquiétude pour nous, les administrés soumis aux aléas de la vie, et un moment de réflexion pour les responsables du secteur de la santé de Boumerdès.

Les insuffisances importantes dans la prise en charge des blessés auraient pu mener cet homme à la mort. Elles remettent en cause les acquis réalisés grâce dévouement du corps médical et paramédical de cette wilaya en des circonstances plus pénibles.

M. Rachedi s'est rendu, 16 heures durant, dans différents établissements hospitaliers de Boumerdès et d'Alger. Dans l'un deux, il s'est présenté quatre fois. Devant ce périple pour le moins paradoxal et risqué, le commun des mortels ne peut que se montrer inquiet.

Pendant ce temps (16 heures), il a parcouru 160 km avec une grande plaie hémorragique au bras. Comment se fait-il que deux grandes unités sanitaires de la wilaya de Boumerdès n'ont pas pu prodiguer des soins appropriés à ce blessé ? Comme son nom l'indique, l'unité médicochirurgicale de Boumerdès, où s'est présenté le blessé le 4 juillet à 2 heures du matin avec une coupure grave (section de petites veines et tendons) du bras, n'a pas pu le prendre en charge. A la suite d'un accident domestique, le blessé a été évacué par ses enfants vers cette unité médicochirurgicale située pas loin du quartier de Alliliguia, dans la ville de Boumerdès. Cet établissement a pour mission de prendre en charge les blessés graves de toute la wilaya de Boumerdès. «A notre arrivée, j'ai attendu 15 minutes avant que l'infirmier ne réveille le médecin de garde. Visiblement ce dernier était irrité par notre intrusion», dira sans colère Farid. Malheureusement, ses déboires ne faisaient que commencer. Il s'avère après un rapide examen que les services de garde de l'UMC n'ont pas les moyens pour suturer cette blessure. Fort heureusement du sérum lui a été administré.

Il a été ensuite évacué par ambulance de l'établissement, conduite, précise notre visiteur, par un agent administratif, vers un centre spécialisé de Chevalley, à Alger, à plus de 60 km de Boumerdès.

Si l'évacuation d'un malade a été accomplie par un chauffeur non spécialisé, quelle est la mission du SAMU de Boumerdès dont les locaux et les ambulances se trouvaient à moins de 500 m des UMC ? A Chevalley, où il est arrivé vers 3h 15 du matin, affirme-t-il à ce propos, «le médecin s'est contenté de rédiger une lettre et aucun soin ne m'a été prodigué. Je suis donc revenu vers les UMC de Boumerdès».

Le médecin de Boumerdès l'oriente vers l'hôpital de Bordj-Ménaiel situé à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya. Mais il sera déçu, «les infirmiers et médecins de cet hôpital ont été surpris par mon arrivée, en effet, pour eux j'arrive d'une unité censée être-bien équipée en moyens.» Il revient vers les UMC pour être dirigé vers l'hôpital de Zmirli dans la commune d'El-Harrach, à 40 km de Boumerdès. Il arrive vers 13 heures.

Voyant que la réception lui pose des problèmes, il contacte ses parents et relations. Ses proches ont, d'après lui, pris attache avec l'ancien wali de Boumerdès, M. Bedrici, qui est, rappelons-le, à la tête de la wilaya de Béjaïa. Enfin, on daigne s'occuper de lui. Il était, selon lui, 17h. Après des soins superficiels, on lui fixe rendez-vous pour le 11 juillet. A cette date, il a finalement subi une opération chirurgicale pour se voir «raccommoder», 20 sutures ont été nécessaires, les veines et les muscles du poignet.

Le 4 août, il s'est présenté aux UMC de Boumerdès pour se faire enlever les sutures. On lui dit que les moyens pour de tels soins font défaut. L'infirmier ne lui a enlevé que la moitié des sutures. Durant cet acte médical, affirme-t-il, une femme médecin a quitté la salle des soins alors qu'il a perdu connaissance.

En dépit de sa blessure et des souffrances qu'il a endurées, notre visiteur, qui était accompagné du président d'une association du quartier de Alliliguia, n'a pas dit du mal des infirmiers ou des médecins.

Bien au contraire, il dénonce l'absence de moyens et la mauvaise organisation de la prise en charge des blessés.

Abachi L.

BOUIRA

Les travailleurs de Caravic d'El-Esnam en grève

Près de 200 travailleurs de l'unité avicole d'El-Esnam (Caravic) sont en grève illimitée, depuis samedi dernier, pour protester contre les conditions lamentables de travail au niveau de leur entreprise.

Tout en observant un service minimum pour ne pas freiner la chaîne de production du poulet de chair, les syndicalistes affirment que cette action vient après plusieurs requêtes adressées par les travailleurs à leur administration en vue d'améliorer leur situation socioéconomique par l'augmentatation des salaires qui sont, selon les grévistes, insuffisants pour faire face aux réalités quotidiennes.

D'après ces derniers, le salaire perçu ne peut même pas couvrir les dépenses nécessaires pour 10 jours.

A cet effet, les représentants des travailleurs ont exigé une réévaluation de 50% de leur salaire de base, le payement des primes de rendement collectif selon l'ancien barème qui était adopté par l'entreprise et le versement des indemnités de huit jours de récupération impayées depuis l'année 1992, ainsi que l'assainissement des relations entre la direction et la structure syndicale affiliée à l'UGTA qui doit être associée dans la prise de décision ayant rapport avec la carrière des travailleurs et les affaires sociales de l'entreprise.

Amine Han

RELIZANE

Les maladies mentales prennent de l'ampleur

De nombreux fléaux consécutifs à la crise économique et aux conditions tragiques que le pays continue de vivre sont responsables du phénomène de prolifération de certaines pathologies, dont les maladies mentales.

Il n'est pas rare d'emprunter une rue ou de traverser une place publique sans rencontrer une personne atteinte de démence ou de troubles mentaux.

Les malades mentaux sont de plus en plus nombreux à investir les lieux et espaces publics de la ville, sans revêtir un caractère spécifique à Relizane.

Le phénomène de prolifération des malades mentaux est aussi la conséquence des drames qu'a vécues la région au cours de la dernière décennie. S'ajoutant aux autres formes de handicap, cette situation est corroborée par les chiffres fournis par les services concernés et qui montrent que les maladies mentales représentent à elles seules plus de 60% du nombre total des handicaps.

Sachant que l'affection mentale peut aussi bien être congénitale que acquise, sa rapide progression ne peut avoir d'autres explications que celles basées sur l'apparition de nombreux traumatismes que le pays a connus. Aussi est-il devenu problématique d'offrir les soins appropriés au niveau local à cette catégorie de malades.

Cette situation s'est encore compliquée pour les services concernés par le suivi de cette catégorie de malades depuis la reconversion du centre de psychiatrique de Yellel en centre de santé.

A. Rahmane

TIARET

La liste des 512 bénéficiaires de logements affichée

Attendue depuis longtemps, la liste des bénéficiaires des 512 logements sociaux à Tiaret a été affichée hier après-midi au grand bonheur des nombreux postulants en quête d'un toit décent. Selon le chef de daïra de Tiaret, la liste des bénéficiaires a été arrêtée après que la commission concernée eut réexaminé l'ensemble des dossiers déposés dont le nombre dépasse les 31 000.

La même source a précisé que l'opération de traitement des demandes menée il y a plus d'une année, s'est soldée par le rejet de près de 11 000 dossiers ne répondant pas aux critères édictés par la réglementation régissant l'attribution de logements sociaux.

Cela dit, d'après un communiqué de la cellule de communications de la wilaya, les mécontents ont le droit d'introduire leur recours en cas d'éventuelles anomalies constatées au niveau de la liste, conformément à la loi en vigueur. Par ailleurs, un autre quota de logements est prévu prochainement au profit des pensionnaires du centre de transit de Karmane et des familles occupant des habitations précaires.

Mourad B.

1 mort et 8 blessés dans une collision

Un mort et huit blessés dont trois dans un état grave, tel est le bilan de l'accident de la circulation qui a eu lieu dans la matinée de lundi dernier à la sortie est de Mahdia dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris de sources hospitalières.

En effet, le drame est survenu lorsque un camion et deux véhicules légers, une Peugeot 505 et une Renault 19 se sont percutés. La violence du choc a causé la mort à une personne âgée de 52 ans, originaire de Dahmouni (Tiaret) quelques instants après son admission aux UMC de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Mahdia. Trois parmi les huit blessés, souffrant de traumatisme crânien, ont été évacués en urgence vers le service de réanimation de l'hôpital Youcef-Damerdji de Tiaret.

De son côté, la brigade de la gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident. Pour rappel, en l'espace d'une semaine, soit du 25 juillet au 2 août, pas moins de 9 personnes ont péri sur les routes de la wilaya de Tiaret.

M. B.

OUM-EL-BOUAGHI

Bras de fer élus- P/APC de Dhalaâ

De sources concordantes, l'on apprend qu'une commission de wilaya a été dépêchée pour tenter de dénouer une crise qui prévaut au niveau de la commune de Dhalaâ, à 80 km à l'est de chef-lieu de wilaya. Dhalaâ connaît une paralysie depuis un certain temps suite au retrait de six de ses membres prétextant des prises de décisions unilatérales par le P/APC. Contacté par nos soins, ce dernier nous confirmera que trois élus n'ont jamais rejoint l'APC, qu'il n' y a pas de blocage et que tous les programmes fonctionnent dans de bonnes conditions. Nous apprenons aussi que les commune de Dhalaâ a bénéficié de 180 millions de dinars dont 12 dans le cadre du plan sectoriel destiné à améliorer le cadre de vie du citoyen, l'alimentation en eau potable et l'électrification de certaines mechtas.

Moussa Chtatha

AÏN-BEÏDA

Un accident fait 3 morts

De retour de Jijel, après avoir passé des vacances chez des proches, le jeune Mohamedi T., âgé de 35 ans, originaire d'Aïn-Beïda, sa femme et ses deux enfants en bas âge, furent victimes d'un tragique accident. Sa voiture, une Maruti, entra en collision avec une Clio venant en sens inverse. Le coup fut tellement violent que le jeune M. T., sa femme et sa fille ont trouvé la mort sur le coup, quant au petit garçon de 2 ans, il s'en sort avec une fracture au bras. Suite à ce tragique accident, la Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident qui a décimé une famille entière.

M. C.